

# Centre de Formation Universitaire en Orthophonie de Strasbourg

## DEFINITION DE L'ORTHOPHONIE :

L'orthophonie est une profession de santé relevant de la famille des métiers de soin.

Elle consiste à prévenir, à évaluer et à traiter les difficultés ou troubles :

- du langage oral et écrit et de la communication,
- des fonctions oro-myo-faciales,
- des autres activités cognitives dont celles liées à la phonation, à la parole, au langage oral et écrit, à la cognition mathématique.

Elle consiste également à :

- maintenir les fonctions de communication et de l'oralité dans les pathologies dégénératives et neuro-dégénératives,
- dispenser l'apprentissage d'autres formes de communication non verbale permettant de compléter ou de suppléer les fonctions verbales.

-

## RECRUTEMENT :

Il se fait sur concours ouvert aux titulaires d'un baccalauréat.

Le concours comporte :

- 3 épreuves écrites qui se déroulent sur une même journée
  - 50 Questions à Choix Multiple portant sur la culture générale.
  - Une épreuve d'orthographe et de connaissance grammaticale.
  - Une analyse-commentaire de texte permettant de juger des capacités de synthèse et d'argumentation du candidat.

Les épreuves écrites auront lieu le : MERCREDI 23 AVRIL 2014

Les candidats retenus après cette série d'épreuves sont convoqués aux épreuves orales qui déterminent les candidats définitivement admis à l'école.

- 3 épreuves orales qui se déroulent sur une même journée :
  - un entretien de motivation et d'aptitudes à la profession auprès d'un jury composé de 3 personnes : 2 orthophonistes et un médecin.
  - un entretien avec un psychiatre.
  - Un oral de groupe (débat à partir d'un thème proposé par le jury) testant les capacités de communication du candidat.

Les épreuves orales auront lieu le : LUNDI 19 MAI 2014

## FORMATION :

Selon le décret paru au BO du 05.09.2013, les études durent actuellement 5 ans correspondant à 300 ECTS (cours magistraux, TD et stages).

Les enseignements théoriques sont constitués de matières fondamentales (sciences biologiques et médicales, sciences humaines, science de l'éducation, santé publique) et de matières spécifiques à l'orthophonie.

Les enseignements sont soumis à une validation semestrielle des différentes Unités d'Enseignement (UE).

Les stages se déroulent pendant les 5 années d'études (crèche, écoles, cabinet libéral, institution, hôpital...).

Ils sont également soumis à une validation des maîtres de stage et donnent lieu à des rapports de stage comptant comme épreuve de validation des études.

La validation des examens, des stages, rapports de stage et la soutenance d'un mémoire (à orientation professionnelle ou à orientation recherche), permet l'obtention du diplôme « Certificat de Capacité d'Orthophoniste » (grade master).

## PRATIQUE ET PROFESSION :

L'orthophoniste travaille sur la communication et ce aux différents âges de la vie.

Il doit faire preuve de bonnes capacités d'analyse pour pouvoir évaluer une situation et élaborer un diagnostic orthophonique.

Il doit également maîtriser des techniques (méthodes de rééducation, outils, ...) et savoir mettre en œuvre un projet thérapeutique adapté à la situation du patient en tenant compte d'une relation fondée sur l'écoute.

Il doit donc faire preuve de grandes capacités d'adaptation et d'écoute.

L'orthophonie est une science jeune, en mutation constante, adossée à la recherche. Le praticien est de ce fait amené à se former régulièrement et à faire évoluer ses pratiques.

Pour en savoir plus, vous pouvez consulter les sites suivants :

<http://med.unistra.fr/re/Examens/Formations-para-medicales>

<http://metaforstrasbourg.wifeo.com/>